

Toulouse, le 10 novembre 2020

**Deuxième édition du « Flash retraite »  
proposé par l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco  
du 16 au 27 novembre**

Du 16 au 27 novembre 2020, l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco donnent de nouveau rendez-vous aux assurés sur <http://www.flash-lassuranceretraite.fr> pour les informer sur les démarches en ligne liées à la préparation de la retraite. L'objectif est de rassurer les internautes sur la simplicité des démarches à effectuer et de les encourager à les utiliser au bon moment.



« **Flash retraite : Je me prépare !** » s'appuie de nouveau sur un partenariat commun Agirc-Arrco et Assurance retraite, afin d'apporter un éclairage complet aux assurés sur les démarches relatives à la retraite de base et complémentaire.

Ludique et informatif, le mini-site évènementiel [Flash retraite](#) rassemblera :

- des conseils à chaque âge et les services pour calculer son âge de départ à la retraite, estimer le montant de sa retraite, consulter son relevé de carrière tous régimes et obtenir la liste personnalisée des démarches ;
- un focus sur la demande de retraite en ligne ;
- un agenda retraite, permettant d'enregistrer sa date de départ à la retraite pour recevoir des notifications et des conseils dans l'année précédant son départ ;
- une partie « mes documents utiles » contenant des brochures, un abécédaire, la lettre de départ à la retraite à adresser à son employeur...

- un quiz « êtes-vous prêt à demander votre retraite ? » ;
- une vidéothèque pour aider les actifs dans leurs démarches et apporter un éclairage pédagogique sur leurs droits.

Un [Tchat](#) sera organisé en direct le 19 novembre (de 10h30 à 11h30) sur le site de Notre Temps, permettant de poser toutes les questions aux spécialistes de l'Agirc-Arrco et de l'Assurance retraite.

*La Carsat Midi-Pyrénées exerce 3 grandes missions de service public aux côtés des assurés et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et de la retraite. Elle prépare et paie la retraite des salariés du régime général. Elle aide les retraités dans leur choix de vie et accompagne les assurés en difficulté. Elle prévient les risques professionnels et assure la santé et la sécurité au travail. Plus d'informations sur [www.carsat-mp.fr](http://www.carsat-mp.fr).*

*L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé. Piloté par les partenaires sociaux, le régime Agirc-Arrco repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 18,8 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco avec leurs employeurs (1,6 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs. 12,7 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 83 milliards d'euros. Les orientations stratégiques du régime pour une période de quatre ans -**Ambition Retraite 2022**- ont conduit les équipes Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.*

Contacts presse Assurance retraite

[catherine.andrieu-vialar@carsat-mp.fr](mailto:catherine.andrieu-vialar@carsat-mp.fr)

[sandra.belval@carsat-mp.fr](mailto:sandra.belval@carsat-mp.fr)

Contact presse Agirc-Arrco

[stella.rousseau@klesia.fr](mailto:stella.rousseau@klesia.fr)

